

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 20

Séance du 20 octobre 2022

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAEELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, Adjoints au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, M. Jean-Paul BARTH, M. Pascal HELDE, M. Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMMANN, M. Denis WACHBAR, Mme Lysiane STENGER, Mme Amandine MARTIN, M. Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Christophe BOHN donne pouvoir à Luc ADONETH
Anne HEUBERGER donne pouvoir à Christophe ELSAESSER
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Patrick DELSART
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAEELDER
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

Absents :

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif - Tourisme

RAPPORTEUR : M. le Maire

DELIBERATION D20102022/10

10.2. Décision modificative n°6 : crédits supplémentaires à l'opération 140304 « Mobilier Urbain »

Suite à un sinistre, le panneau d'information situé au giratoire près de l'ancienne gare a été endommagé et doit être remplacé. Le coût de la prestation est de 11 760 € (remboursé à 75% par l'assurance).

Il convient donc de prendre la décision modificative suivante :

-Crédits supplémentaires à l'opération 140304 « Mobilier Urbain »

020		821	Dépenses Imprévues	- 11 800 €
2188	21	821	140304 « Mobilier Urbain »	+ 11 800 €

Le Conseil Municipal

APPROUVE la décision modificative n°6 telle que décrite ci-dessus**AUTORISE** le Maire à effectuer les écritures comptables s'y rapportant.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 25 octobre 2022

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

